

De l'intérêt de conserver et pouvoir consulter les archives de l'OMEP



*Damien HAMARD, Directeur adjoint des Archives et Recherche
de la bibliothèque universitaire d'Angers*

Les archives OMEP-France et mondiales de 1950 à 2020, sont conservées sur 10 mètres linéaires d'étagères dans l'une des Bibliothèques de l'Université d'Angers ayant un fonds spécialisé sur la petite enfance et les femmes dont la devise est « Femmes et Enfants d'abord », pleinement complémentaire de la devise de l'OMEP « Droits dès le départ ».

Ces archives ont été triées et classées en trois catégories : archives OMEP mondiale/OMEP-France d'une part, publications d'autre part, puis archives OMEP/UNESCO. Voici les liens vers les instruments de recherche pour consulter les inventaires mis à notre disposition : [OMEP France](#) , [OMEP Monde](#) .

Des chercheurs et des étudiants ont déjà consulté les archives OMEP, en particulier Michel CHRISTIAN intéressé par l'histoire de la petite enfance en Europe et pour son travail de recherche sur la création et l'historique de l'évolution de l'OMEP.

Depuis la fin du classement, en décembre 2023, 29 boîtes d'archives du fonds OMEP-France ont été communiquées pour consultation.

Un projet de recherche intitulé EnJeux est en cours. Trois Chaires de Recherche et d'Innovation ont été créées, intégrant systématiquement les enfants et les jeunes non plus seulement comme objets mais comme sujets de la recherche. Un master interdisciplinaire « Etudes sur l'enfance et la jeunesse » a aussi été créé.

Toutes les informations sur le programme de recherche et de formation sont accessibles sur le site internet dédié : <https://enfance-jeunesse.fr/>

La consultation des archives présente plusieurs intérêts majeurs pour l'OMEP. Elles servent de mémoire et permettent de documenter l'histoire, les actions et les décisions de l'OMEP. Cela renforce la transparence envers les donateurs, les bénéficiaires et les partenaires, et peut servir de preuve en cas de besoin (audits, évaluations, etc...).

En analysant les projets passés, nous pouvons identifier ce qui a fonctionné ou non, tirer des leçons et améliorer nos stratégies futures. Les archives sont une source précieuse d'évaluation et d'innovation. Une ONG qui conserve et valorise ses archives montre sa légitimité, son sérieux et sa pérennité. Cela peut renforcer sa crédibilité auprès des financeurs, des médias et du public.

Les archives fournissent des données concrètes pour communiquer, pour illustrer l'impact de l'OMEP, alimenter des rapports, des campagnes de sensibilisation ou des actions de plaidoyer. Elles peuvent aussi servir à mobiliser des soutiens ou à défendre une cause. Certaines archives doivent être conservées pour des obligations légales (comptabilité, contrats, etc.). Une bonne gestion des archives évite les risques juridiques ou financiers.

Comment valoriser les archives de l'OMEP ?

- **Créer des supports de communication** : rapports et publications, livret commémoratif ou galerie en ligne pour résumer l'histoire de l'OMEP et ses réalisations marquantes.
- **Organiser des événements et animations, expositions (physiques ou virtuelles)** : utiliser des photos, témoignages et objets pour raconter des projets, ce qui a déjà été réalisé lors de la célébration des 70 et 75 ans d'existence de l'OMEP.
- **Utiliser des supports numériques et les réseaux sociaux** : vidéos ou podcasts, interviews de membres historiques, raconter des succès.
- **Développer des outils collaboratifs et participatifs** : carte interactive des projets, cartographier les projets passés et présents, avec des archives attachées à chaque lieu (photos, rapports, vidéos) ; plateforme de « crowdsourcing », appeler les anciens membres, bénéficiaires ou donateurs à partager leurs propres archives (photos, souvenirs) pour enrichir la mémoire collective.
- **Alimenter le plaidoyer et la collecte de fonds** : rapports d'impact, montrer l'évolution des actions grâce aux archives ; témoignages, partager des histoires de bénéficiaires ou de bénévoles volontaires ; campagnes, utiliser des données historiques pour appuyer des revendications.
- **Impliquer les parties prenantes** : ateliers mémoire, inviter d'anciens membres à partager leur expérience ; newsletters, publier régulièrement des « retours dans le passé » pour fidéliser les donateurs.

Nous procéderons à un nouveau dépôt d'archives papier et numériques en 2027 après les travaux de réorganisation et de modernisation du service de la BU d'Angers, notamment sur le plan de l'accès pour tous aux outils informatiques, favorisant ainsi l'accès aux chercheurs et étudiants ayant des projets de recherche en cours dans le cadre de l'Université d'Angers.

Sauvegarder régulièrement les archives numériques, protéger les archives physiques en lieu sec, à l'abri des incendies, limiter l'accès aux personnes autorisées permet d'en assurer la sécurité et la pérennité.

En résumé, les archives sont un outil stratégique pour la mémoire, l'efficacité, la communication et la conformité de l'OMEP.

Danièle PERRUCHON, Présidente honoraire de l'OMEP-France